

Évolution de la place et du rôle de la femme au sein de la société japonaise : mythes et réalités

Jocelyne Sourrisseau,
Université Toulouse 1 Capitole

Résumé

Le Japon actuel n'a pas connu la féminisation du pouvoir comme cela a pu se produire ailleurs en Asie, cependant l'histoire japonaise est marquée par des femmes qui ont activement participé à tous les mouvements sociaux et au développement économique du pays. Les comportements de la femme japonaise avec ses codes qui privilégient plus la réserve à l'extraversion ont provoqué en Occident des représentations erronées qui sont loin des stratégies adoptées par les femmes japonaises, pour se créer une place tout à fait essentielle dans l'évolution de leur société. La crise économique et la baisse des naissances provoquent des changements dans les équilibres familiaux. Comment les Japonaises vont-elles faire face à ce nouveau défi ?

Mots-clés : Japon, femme, statut, évolution, représentation

Abstract

Modern day Japan has not gone through the feminization of power that has often occurred elsewhere in Asia. However, Japan's history is marked by women who actively participated in all social movements and in the economic development of their country.

Japanese women's traditional behaviour, exhibiting reservation more than extraversion led to misunderstandings in the West regarding their involvement and role in the evolution of their society. The economic crisis and the drop in births have caused changes in family balances. How will Japanese women face this new challenge ?

Key-words: Japan, woman, status, evolution, representation

Selon le rapport 2014 du Forum économique mondial sur l'inégalité entre les sexes¹, le Japon est classé à la 104^{ème} place en termes d'égalité des sexes parmi les 142 pays représentés. Les critères étant essentiellement basés sur la représentation de la femme dans le monde du travail et dans la vie politique. Comment expliquer ce classement dans un pays qui apparaît au troisième rang économique mondial et où les femmes ont un des plus hauts niveaux d'éducation ? Cet éloignement de la femme de la vie politique et professionnelle a-t-il toujours existé ?

De la courtisane à la *geisha* en passant par la femme soumise au foyer et à son mari, les clichés sont nombreux sur la représentation de la femme japonaise. Nous allons suivre au fil de l'histoire les changements de leur statut et nous intéresser plus précisément aux conséquences de la crise économique de 2008 et aux évolutions qui se dessinent concernant la place des femmes au sein de la société japonaise dans leur vie familiale, professionnelle et citoyenne.

Évolution du statut de la femme japonaise du Moyen Âge à 1946

Au début du XI^{ème} siècle, des femmes instruites à la cour impériale comme Murasaki Shikibu qui a écrit le *Dit du Genji* et Sei Shônagon auteure des *Notes de chevet* qui raillaient à l'époque « les femmes sans avenir qui veillent fidèlement sur le médiocre bonheur du foyer » cité par Philippe Pons (1988, p. 74), ont joué un rôle primordial dans la littérature japonaise. Depuis quelques années, on assiste au Japon à un renouvellement de l'approche du rôle des femmes dans l'histoire japonaise, cette relecture : « remet notamment en cause l'idée que l'assujettissement de la femme à l'époque moderne serait un héritage féodal » (Pons, 2002, 72). Ainsi, à l'époque Momoyama (1573-1603), les jésuites qui arrivèrent au Japon furent fort étonnés par les comportements des femmes japonaises qu'ils jugèrent plus libérées que les femmes européennes. Voici quelques extraits du livre écrit par le père jésuite Luis Frois, en 1585 :

« Les femmes en Europe ne quittent pas la maison sans la licence de leur mari ; les Japonaises ont la liberté d'aller où bon leur semble, sans que leur mari n'en sache rien » (1998, 29)

Ou encore :

¹ Le forum économique mondial organise la réunion annuelle de Davos en Suisse, en présence de dirigeants politiques et économiques à-travers le monde. Le rapport étudie l'égalité des hommes et des femmes en se basant sur les domaines de la politique, l'économie, l'éducation et la santé. Article de Actualités Japon, du 29 octobre 2014 : « Le Japon se classe 104^{ème} dans le classement sur l'égalité des sexes ».

URL: <http://www.nipponconnection.fr/le-japon-se-classe-104e-dans-le-classement-sur-egalite-des-sexes/> (Consulté le 14/11/14).

« Chez nous, selon leur naturel corrompu, ce sont les hommes qui répudient leurs épouses ; au Japon, ce sont souvent les femmes qui répudient les hommes » (1998, 28).

Mais, à partir de 1639, le pays se sent menacé par l'expansionnisme occidental et se replie sur lui-même et jusqu'en 1867 aucun Japonais ne peut sortir, aucun étranger ne peut entrer au Japon, à l'exception des Hollandais et des Chinois qui peuvent commercer sur l'île de Déjima, près de Nagasaki.

C'est à cette époque que le *shogun* Tokugawa, pour créer une cohésion sociale forte, favorisa le développement du confucianisme, qui imprègne profondément la société japonaise et qui consolide l'ordre hiérarchique à tous les niveaux (travail, éducation, famille). Dans cette société patriarcale, l'homme détient le pouvoir sur la femme dans le concept du « ié » que l'on peut traduire comme la famille ou le foyer familial où les relations d'interdépendances sont très fortes. La femme doit entière soumission à son époux, ce que traduit la langue : « mari », en japonais, se dit « shujin » ce qui signifie « maître » et « femme » se dit « okusan », ce qui signifie « celle qui habite dans le fond », en référence à l'époque des concubines, qui partageaient le devant de la maison avec l'époux, ou « kanai » qui signifie intérieur de la maison, terme issu de la culture médiévale, où la femme avait pour rôle officiel de gérer la maison. Le patriarche de la famille pouvait répudier sa bru s'il considérait qu'elle n'était pas assez vaillante pour les travaux domestiques ou si elle était stérile, indépendamment des sentiments du jeune couple.

Cette domination des hommes était très respectée dans la classe des guerriers (des *samouraïs*), où les femmes étaient élevées dans les trois obéissances confucéennes, obéissance de la mère ou de la fille au père, obéissance au mari et obéissance au fils aîné. Mais la grande majorité des femmes du peuple à la campagne et en ville avaient plus de liberté car elles travaillaient dans les champs ou dans les échoppes. La restauration Meiji de 1868 a aboli, au moins dans la forme, les hiérarchies traditionnelles et a introduit un régime parlementaire mais elle n'a apporté aucun remède à l'amélioration officielle de la position de la femme. Selon Gérard-François Dumont², (2010, 27) : « La condition de la femme totalement soumise à son mari semble n'apparaître qu'à la fin du XIX^{ème} siècle, avec l'adoption, en 1898, d'un code civil, calqué sur le code Napoléon. » Les femmes étaient considérées comme des mineures et le code stipulait que les infirmes, les personnes handicapées et les femmes mariées ne peuvent engager aucune action en justice ni exercer aucune activité politique. Pourtant, avec la révolution industrielle en 1900, il y avait dans l'industrie textile (qui représentait 60 % de l'industrie) 260 000 femmes et 160 000 hommes, (Koyama, 1961, 11). La proportion des femmes travaillant dans le secteur

² Dumont, G.F. 2010. « Japon : les enjeux politiques d'un « soleil démographique couchant », Géostratégiques n°26,, URL : http://www.strategicsinternational.com/26_02.pdf (consulté le 3/12/14).

manufacturier était au Japon plus élevée qu'en Europe et aux États-Unis. En 1920³, une grande grève des femmes du textile permit d'améliorer légèrement leurs dures conditions de travail. Entre 1917 et 1918, le prix du riz avait doublé, les épouses révoltées des pêcheurs de Toyama déclenchèrent les « émeutes du riz » en 1918, en bloquant le départ des bateaux transportant le riz et contribuèrent à la chute du gouvernement, on parla alors des « jacqueries des femmes », (Paul Akamatsu, 1964, p. 928)⁴.

En 1925, les premières élections basées sur le suffrage universel furent organisées mais seulement pour les hommes, ce qui donna lieu au développement, pendant 10 ans, d'un mouvement féministe actif, qui fut vivement réprimé à la veille de la Seconde Guerre mondiale. A la fin des années 1930, les femmes célibataires furent alors assignées pour travailler dans les usines d'armement et les fabriques de vêtements, quant aux mères de familles, elles devaient assurer l'éducation des enfants et la gestion du foyer suite au départ des hommes sur le front.

Lois sur l'émancipation des femmes

L'émancipation des femmes au plan des institutions fut réalisée, dans le sillage de la Seconde Guerre mondiale, grâce aux réformes inattendues dans la nouvelle constitution imposée par les Américains. Celle-ci, promulguée le 3 novembre 1946, garantit à tous les citoyens japonais l'égalité devant la loi. Les Japonaises obtinrent le droit de vote et à partir de 1947, l'enseignement fut mixte et les femmes purent accéder aux études supérieures réservées auparavant aux hommes.

Cependant, même si l'article 14 stipule : « Aucune discrimination fondée sur la race, la religion, le sexe, le rang social ou l'origine familiale ne sera admise dans les relations politiques, économiques ou sociales », (Koyama, 1961,16), l'égalité prônée dans les textes de loi se vérifie peu dans la réalité. Pour le professeur Dumont, cela s'explique par « l'élévation du niveau d'éducation et d'autonomie des jeunes femmes qui se heurte à une tradition de suprématie masculine. » (Dumont, 2010, 27).

3 « En 1920, pour la première fois, une manifestation du 1^{er} mai est organisée au Japon. 10 000 travailleurs se rassemblent à Tokyo pour revendiquer les huit heures. » Extrait de *Solidarité ouvrière*, publié le 19/04/2013, article 3, petite histoire du 1^{er} mai en images. Auteur non indiqué.

URL : <https://communismeouvrier.wordpress.com/2013/04/19/petite-histoire-du-1er-mai/>, (Consulté le 12/12/14).

4 Akamatsu, P. 1964. « Au Japon : les émeutes du riz de 1918. » *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Volume 19, N° 5, pp. 928-932

URL : http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1964_num_19_5_421234 (Consulté le 15/12/14).

Les japonaises qui ont écrit « Histoire des femmes »⁵, (2006) estiment avoir été les heureuses bénéficiaires de cette révolution scolaire mais c'est plutôt au moment d'entrer dans la vie active que les participantes ont découvert les limites de la démocratie affichée et le monde hostile de l'entreprise : « examens de recrutement réservés aux garçons, désintérêt de l'entourage pour leurs projets, étroitesse des débouchés, conditions de travail inégales et surtout, pressions pour hâter le mariage ». Ces changements profonds apportés par la loi n'ont quasiment pas eu de conséquences sur la représentation du rôle de la femme dans la société, toujours lié au mariage et à la maternité. Les protestations du *Women's Lib* japonais, né en 1968, contre les discriminations faites aux femmes dans l'entreprise ont eu peu d'échos dans la société. Philippe Pons (2002,73) cite ainsi la sociologue Emiko Ochiai (1997):

« C'est aussi sous l'influence américaine, après 1945, que la majorité des Japonaises qui travaillaient avant et pendant la guerre sont devenues des ménagères à plein temps lorsque les normes de la bourgeoisie américaine commencèrent à s'étendre à la classe moyenne naissante : une femme qui ne travaille pas devint un signe de statut social pour toute sa famille ».

Ce nouveau statut était conforme à la tradition confucéenne où la femme assure totalement la gestion du foyer. La société japonaise continue à valoriser le statut de femme au foyer, où elle règne en maître. Son mari lui laisse son salaire et elle ne lui laissera qu'une « allocation » pour ses loisirs. D'autre part, le père étant complètement absorbé par sa vie professionnelle, la femme joue un rôle central, sinon exclusif dans l'éducation, ce qui n'est pas sans conséquences négatives sur le développement des enfants. La mère compense souvent dans ce statut les frustrations de sa vie au foyer. Les femmes reprennent un travail à temps partiel lorsque le dernier enfant entre au lycée. La courbe de l'emploi féminin au Japon en fonction de l'âge dessine un M depuis cinquante ans. Les Japonaises ont un des taux d'activité les plus élevés du monde chez les 20-28 ans, il s'effondre à partir de 30 ans (suite à l'arrivée de l'enfant) avant de remonter pour culminer entre 45 et 49 ans pour redescendre ensuite. Pourquoi ?

5 *Groupe Histoire et femmes* : il se compose de Hasegawa Isabelle, Hiki Hisako, Kato Naoko, Kobayashi Midori, Matsuda Yuko, Matsuoka Yoshiko, Nakamori Atsuko, Onuma Shizuko, Sano Mariko. Le groupe *Histoire et Femmes*, membre de la Société Franco-japonaise des Études sur les Femmes (SFJEF) dont le siège est situé à la Maison Franco-japonaise de Tokyo, a été fondé en 1983 dans le but de mener des études comparatives sur l'histoire des femmes des deux pays. Les résultats de ce travail collectif ont été régulièrement publiés dans la revue de la Société « *Espace des femmes* ». URL : <https://clio.revues.org/4742> (Consulté le 3/01/15).

Les femmes japonaises et l'emploi

Jusqu'en 1986, une femme était contrainte par la loi d'arrêter son travail après la naissance du premier enfant. Depuis les nouvelles lois de 1986 sur l'égalité des chances, les entreprises doivent, théoriquement, faire des efforts pour traiter également hommes et femmes dans le recrutement, les nominations et les promotions mais la loi ne prévoit pas suffisamment de sanctions en cas de non application. D'ailleurs, ces lois ont été votées et réellement appliquées seulement à partir de 1999 et l'on observe qu'au niveau des opportunités données aux femmes dans le monde du travail le Japon se classe, encore en 2014, à la 102^{ème} place⁶ car les femmes sont traitées et considérées le plus souvent comme du personnel intérimaire, même diplômées d'une université prestigieuse. Le travail des femmes est encore largement considéré comme un travail d'appoint : 60 % des femmes de plus de trente ans occupent un emploi à temps partiel. Ces emplois ne donnent pas droit à un contrat de travail et sont sous-payés. Les femmes souffrent le plus de la précarité de l'emploi. Les Japonaises continuent à se concentrer sur certains métiers où elles peuvent mieux gérer leur temps de travail que dans une entreprise comme : infirmières, pharmaciennes, musiciennes, institutrices, professeures de collège et des métiers dans les secteurs de la finance, du commerce et de la distribution. Mais elles sont très peu présentes dans la justice et les domaines scientifiques. En dépit de la loi sur l'égalité des chances, la différence entre la moyenne des salaires masculins et féminins reste frappante dans l'entreprise.

De plus, le Japon est aussi classé à la 112^{ème} place pour l'accès des femmes à des postes de responsabilité. En 2005, le Japon s'était fixé l'objectif⁷ de 30 % de femmes cadres supérieures au sein des entreprises privées comme publiques à l'horizon 2020. Mais une enquête du gouvernement⁸ réalisée en 2014 confirme encore la sous-représentation des femmes dans les entreprises japonaises avec un taux moyen pour les cadres inférieur à 5 % (1% des cadres chez Sony, 4 % chez Toyota etc.). 72 % des entreprises interrogées ont avancé comme explication le fait que les femmes ne pouvaient pas garder leur poste longtemps, démissionnant pour s'occuper de leurs enfants (Gauducheau, 2010). Les femmes cadres supérieures sont ultra-minoritaires, particulièrement dans les grandes entreprises, et sont majoritairement célibataires. Les femmes japonaises sont conduites à penser qu'il ne s'agit plus d'un plafond de

6 <http://www.nipponconnection.fr/le-japon-se-classe-104e-dans-le-classement-sur-legalite-des-sexes/>
Source : ActualitésJapon@Nipponconnexion, écrit le 29/10/14 et consulté le 14/11/14.

7 <http://www.nipponconnection.fr/le-japon-se-classe-104e-dans-le-classement-sur-legalite-des-sexes/>
Source : ActualitésJapon@Nipponconnexion, écrit le 29/10/14 et consulté le 14/11/14.

8 Article du Monde.fr du 25 avril 2012, « L'OCDE appelle le Japon à féminiser sa population »
http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/04/25/l-ocde-appelle-le-japon-a-feminiser-sa-population-active_1691043_3224.html (Consulté le 13/11/14).

9 « Japon : la très maigre place des femmes dans les entreprises », AFP sur *Techniques de l'ingénieur*, 31/01/14. http://www.techniques-ingenieur.fr/actualite/japon-une-base-de-donnees-en-ligne-revele-la-tres-maigre-place-des-femmes-dans-les-entreprises-article_88808/ (Consulté le 24/11/14).

verre mais d'un plafond de fer.

Il faut préciser que la norme pour un salarié japonais est de travailler de dix à onze heures par jour, d'avoir l'obligation de sortir dîner quasiment tous les soirs avec ses collègues et de rentrer chez lui entre 23h ou 24h pour repartir le lendemain à 7h. Un responsable ne prend pas tous ses congés, travaille souvent le samedi et doit accepter les déplacements et mutations en province ou même à l'étranger. Toutes ces conditions expliquent pourquoi environ 60 % des Japonaises arrêtent de travailler après la naissance de leur premier enfant, car comment combiner vie professionnelle et vie familiale avec de telles contraintes ? Ce rythme est difficilement soutenable pour une femme avec des enfants comme le prouve les nombreux témoignages recueillis par Anne Garrigue auprès des femmes japonaises (2000).

Encore aujourd'hui, d'après un sondage¹⁰, mené via internet à la fin du mois de mars 2014 auprès de 3616 hommes et femmes entre 20 et 49 ans, 43 % des femmes japonaises préfèrent que leur mari travaille tandis qu'elles s'occupent du foyer, où elles considèrent avoir plus de liberté. Chizuko Ueno les appelle les « enjoists »¹¹. Cet anglicisme qui vient de « enjoy » : « jouir, profiter » et du japonais « joen » : « asso-ciations féminines » décrit ces femmes de la classe moyenne, qui, loin de limiter leur vie à la sphère domestique, s'engagent dans des associations, sortent dans les cafés, restaurants, profitent de la vie culturelle, consomment beaucoup et voyagent entre femmes. Aujourd'hui, crise économique oblige, leur nombre diminue, tous les maris n'ont pas les moyens de permettre à leur femme de vivre ainsi et les mentalités évoluent chez les jeunes gens. La génération des hommes de moins de 35 ans, contrairement aux générations précédentes, est favorable à ce que leur femme travaille pour deux raisons : « Ils ne veulent pas se sentir responsables d'une femme qui les attend à la maison et ils veulent un deuxième salaire pour vivre plus confortablement. » (Anne Garrigue, 2000, 307).

Évolution des comportements chez les jeunes Japonais

Un nombre croissant de jeunes Japonais refusent de poursuivre les schémas traditionnels du père qui se tue au travail et de la mère devant se consacrer à l'éducation des enfants et à la gestion des tâches ménagères. Les jeunes, filles et garçons, restent de plus en plus longtemps célibataires et chez leurs parents. Les jeunes femmes revendiquent un épanouissement hors mariage et maternité, elles voyagent ensemble et dépensent beaucoup pour leurs loisirs. Pour ne plus subir le triste sort réservé aux employés de bureau, comme le décrit Amélie Nothomb (1999) dans *Stupeur et tremblements*, des jeunes femmes tentent leur chance à Singapour,

10 Article « Actualités Japon », du 14/07/14 : « 43% des Japonaises souhaitent que les femmes restent au foyer. » <http://www.nipponconnection.fr/43-des-japonaises-souhaitent-que-les-femmes-restent-au-foyer/> (Consulté le 11/12/14)

11 Cité par P. Pons (2002, 77)

aux États-Unis ou en Europe dans l'espoir d'occuper un poste à la hauteur de leur ambition et de leur formation ou recherchent des entreprises étrangères au Japon. Elles sont aussi de plus en plus nombreuses à créer leur propre entreprise.

Ces jeunes Japonais, rapporte Philippe Pons (2002, 76), sont à l'origine d'un nouveau groupe social épinglé par les médias comme la *kozoku*, « la tribu des individus ». Ils choisissent de rester célibataires jusqu'à 30 ans, vivent chez leurs parents et essaient de plus profiter de la vie que leurs aînés. Ils consomment beaucoup et ont été surnommés par le sociologue Masahiro Yamada, « les célibataires parasites », (2012)¹². L'auteur établit un lien entre leur mode de vie et la baisse de la natalité. En ne se mariant pas, ils ne contribuent pas suffisamment à l'essor démographique dont le pays a besoin. Ils sont stigmatisés par les médias car considérés comme égoïstes. Ces jeunes ne se conforment pas aux normes traditionnelles de la société. Les Japonais connaissent pourtant tous ce proverbe : « Au Japon, on tape sur le clou qui dépasse. » Dans l'ancien Japon, la notion même d'individu n'existait pas. Il a fallu attendre l'arrivée des bateaux américains (1854) à la veille de l'ère Meiji pour que le mot *ichikojin* (individu) apparaisse dans ce pays.

Pour le professeur Dumont (2010, 42), le fait que tant de jeunes gens et de jeunes femmes ne se marient pas ne prouve pas que le Japon s'ouvre à l'individualisme : « C'est un individualisme de repli sur soi, et non de défi des traditions et de prise de risque, comme dans les sociétés occidentales où les couples font fi du mariage, mais s'installent en concubinage et ont délibérément des enfants hors mariage. » C'est ainsi que, pour Masahiro Yamada (2012), aujourd'hui encore, le taux de cohabitation chez les jeunes hommes et les jeunes femmes, au Japon, reste inférieur à 2 % (1,6 % en 2010) et le taux des naissances hors mariage peine à dépasser le niveau extrêmement modeste de 2 % (2,1 % en 2008) contre plus de 50 % en France ou en Suède.

De 4,32 enfants après la Seconde Guerre mondiale, le taux de fécondité est passé à 2,14 enfants en 1975 et à 1,46 enfant en 1993¹³ puis à 1,39 enfant en 2010. L'âge des femmes qui mettent au monde leur premier enfant recule car l'âge moyen du mariage est aujourd'hui de 31 ans pour les hommes et de 29 ans pour les femmes. Le mariage n'est plus un impératif de la société mais un choix de vie qui, s'il n'apporte pas satisfaction, peut déboucher sur le divorce. Le nombre des divorces a doublé en 20 ans. Dans le domaine de la contraception, les Japonaises ont dû attendre 1999 pour avoir accès à la pilule, ce qui devrait contribuer à abaisser le nombre d'avortements. Selon le ministère de la santé, « il y a eu 338 000 interruptions de

12 Masahiro Yamada, 2012, « Le modèle familial japonais en pleine mutation », article paru le 12/09/2012 sur le site nippon.com, <http://www.nippon.com/fr/in-depth/a01002/> (Consulté le 2/12/14).

13 Patrice Novotny, « Comment pousser les Japonais à faire des enfants ? », sur Aujourd'hui le Japon, AFP, 28/11/2009, en ligne sur <http://japon.aujourd'hui.lemonde.com/comment-pousser-les-japonais-faire-des-enfants>, (Consulté le 20/12/14).

grossesse en 1997 » (Pons, 2002, 80).

La population du Japon va chuter de 32,3 % entre 2010 et 2060, et le nombre d'actifs de moitié. En revanche, l'espérance de vie japonaise est la plus élevée au monde, en 2010 : 86,4 ans pour les femmes et 79,6 % pour les hommes¹⁴. Ces deux facteurs contribuent à creuser la dette publique pour financer les coûts liés au vieillissement. La situation est préoccupante. C'est pourquoi le secrétaire général de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), Angel Gurría, lors d'un forum à Tokyo en avril 2012, a exhorté le Japon à élever le taux d'emploi des femmes afin de compenser partiellement la baisse de sa population active : « Vous avez déjà l'une des populations actives les plus âgées des pays de l'OCDE. Si vous n'y intégrez pas les femmes vous allez connaître un déclin accéléré et vous serez obligés de recourir massivement à l'immigration ». ¹⁵

Le Japon s'était jusqu'ici montré réticent à ouvrir massivement ses portes pour compenser ce déficit de naissances mais il commence à le faire dans certains domaines. Par exemple, il ouvre ses portes à des femmes chinoises qui viennent épouser des Japonais dans les campagnes où le taux de célibataires de moins de 40 ans est un des plus élevés au monde. En 2007, le Japon a accepté de donner un visa à 1000 nurses des Philippines (Dumont, 2010, 40), mais l'association des infirmières japonaises a protesté en soulignant qu'il y a au Japon 550 000 diplômées disponibles qui pourraient occuper ces postes si elles avaient les moyens de s'organiser dans leur vie familiale pour aller travailler. En effet, il manquerait au Japon de 400 à 850 000 places en crèche.¹⁶

Dès 1999, le Premier ministre avait présidé une conférence sur la dénatalité en concluant : « il faut créer un climat et un environnement social permettant aux femmes d'envisager sans anxiété les maternités tout en travaillant selon leurs motivations », (Dumont, 2010, 32) qui décrit le plan quadriennal, poétiquement intitulé « Plan du nouvel ange ». Ce plan fixait six objectifs :

- 1) Remettre en cause la division rigide des rôles masculin et féminin, ainsi que la culture corporatiste du monde du travail.
- 2) Aménager l'emploi afin de permettre aux femmes qui travaillent d'avoir des enfants et de les élever.
- 3) Améliorer les conditions sanitaires et sociales, afin que les femmes puissent

14 Article du Monde.fr du 25/04/12, « L'OCDE appelle le Japon à féminiser sa population ». Publié en ligne sur http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/04/25/l-ocde-appelle-le-japon-a-feminiser-sa-population-active_1691043_3224.html (Consulté le 13/11/14).

15 Voir l'article cité précédemment.

16 Kimie Iwata, « Accroître la participation des femmes à la vie économique », Nippon.com, le 2/08/13, en ligne sur <http://www.nippon.com/fr/currents/d00087/>, (Consulté le 25/11/14).

mettre au monde et élever des enfants dans un climat détendu et sûr.

- 4) Créer des services d'accueil pour très jeunes enfants à proportion des besoins des familles.
- 5) Promouvoir une éducation qui encourage le « rêve » d'avoir plus tard des enfants et de les élever sans anxiété.
- 6) Améliorer le logement et l'environnement, et les rendre plus accueillants pour les enfants.

Un nouveau plan suivra pour la période 2005-2015, mais force est de constater que les chiffres de la natalité restent très bas. Malgré des financements publics et privés, des établissements d'accueil ont vu le jour mais en nombre insuffisant car le pays connaît depuis 2008 une crise économique mais la principale difficulté reste surtout celle de réformer les mœurs.

Aujourd'hui, même si dans un couple, les deux travaillent, c'est la femme qui assure encore la quasi-totalité des tâches ménagères. Cela semble acquis pour un grand nombre de maris. Même si l'on constate une évolution chez les jeunes pères, il leur est difficile de participer autant que certains le souhaiteraient à l'éducation des enfants et au travail de la maison. Les longs horaires de travail ne facilitent pas non plus un partage équitable des tâches. Les conditions matérielles pour attirer les femmes sur le marché du travail sont encore loin d'être réunies.

Implication des femmes dans la vie politique et citoyenne

Cependant, depuis son élection en 2012, Shinzo Abe s'est fait le chantre de la féminisation de la vie politique et économique du Japon ; « pour doper l'économie nationale qui peine à redécoller, il veut créer une société où les femmes brillent. »

¹⁷ Il a pour cela nommé en septembre 2014 cinq ministres femmes, dont Yuko Obuchi, en charge du METI, l'important ministère de l'économie du commerce et de l'industrie, mais deux mois plus tard, toutes ces femmes ont été mises en cause dans des polémiques très gênantes et deux ont dû démissionner. Certains parlent de manipulations pour discréditer les femmes car les milieux politiques sont très largement masculins et ne sont pas prêts à leur faire une place.

En 2014, les femmes représentent toujours 8,12% du parlement nippon (39 élues sur 480 sièges), comme en 1946 quand elles obtinrent le droit de vote ce qui relègue le

¹⁷ Vaulerin, A. « Au Japon le sinistre des femmes ministre », article de Libération du 20/10/14, disponible en ligne sur http://www.liberation.fr/planete/2014/10/20/au-japon-le-sinistre-des-femmes-ministres_1125964, (Consulté le 28/12/14).

Japon à la 129^{ème} place¹⁸ concernant le nombre de femmes au parlement. Pourtant, le Japon compte des femmes politiques courageuses telle que Takako Doi qui obtint la présidence du groupe socialiste entre 1986 et 1991 et la très respectée princesse Masako, diplomate et épouse du prince héritier Naruhito, diplômée de l'Université de Tokyo et d'Harvard, qui s'est battue pour faire reconnaître les droits de leur fille à la succession du trône impérial¹⁹.

Les femmes japonaises ont alors choisi une autre voie pour faire avancer leurs idées. Elles créent à travers tout le pays de nombreuses associations citoyennes qui défendent des intérêts très variés (éducation, commerce, sports, diététique, arts, etc.). Elles s'épanouissent en inventant d'autres modes d'action pour faire évoluer la société. Elles animent les vies des quartiers et créent les réseaux relationnels entre les générations, s'impliquent dans la vie démocratique de leurs pays en créant des coopératives, des réseaux courts de distribution de produits. Elles militent dans des associations liées à l'environnement où leur volonté et détermination sont largement reconnues.

Nous avons pu l'observer dans les actions conduites par les mères de famille, et plus particulièrement les femmes du collectif Mama Gen, après l'accident de Fukushima²⁰. Elles ont été à la tête du combat contre la contamination nucléaire pour protéger leurs enfants. Elles ont préparé des actions, des tracts et des manifestations au sein du collectif et ont mis en place des structures d'entraide à tous les niveaux. Mais les médias ont stigmatisé ces femmes militantes traitées d'hystériques, car comme l'écrit la photographe Nonoka Kameyama²¹ : « Les Japonais sont éduqués à ne pas se plaindre, ne pas s'extraire du groupe, ne pas créer de conflit en parlant de sujets qui fâchent ou en exprimant un désaccord ». Le documentariste Steve Zeltzer souligne pourtant : « Étonnamment, les mères, traditionnellement plutôt effacées au Japon, sont devenues les contestatrices de premier plan. », (cité par Audrey Guiller, dans le même article de 2013). Les attitudes de la femme japonaise avec ses codes qui privilégient la réserve plutôt que l'extraversion ont souvent provoqué en Occident des représentations erronées de femmes passives.

¹⁸ Source : ActualitésJapon@Nipponconnexion du 29/10/14
Disponible en ligne sur <http://www.nipponconnection.fr/le-japon-se-classe-104e-da-ns-le-classement-sur-legalite-des-sexes/> (Consulté le 14/11/14).

¹⁹ La loi sur la famille impériale de 1948 exclut les femmes du trône, alors que 8 femmes ont déjà régné en tant qu'impératrice du Japon, la dernière en 1771. Finalement le gouvernement a envisagé la perspective d'un amendement pour autoriser les femmes à régner mais la naissance de son cousin enlève à la princesse la priorité d'accès au trône.

²⁰ Guiller, A. 2013: « Après Fukushima : des mères de famille à la pointe du combat contre le nucléaire » Revue Basta du 2/11/13. Disponible en ligne sur <http://www.bastamag.net/Avant-Fukushima-des-meres-de> (Consulté le 1/12/14).

²¹ Auteure du livre de photographies « 100 Mothers », photographe et chef de file du mouvement des mères contre le nucléaire.

Conclusion

Malgré des lois qui prônent l'égalité hommes-femmes, les mentalités conservatrices fortes et les mœurs traditionnels pèsent sur la vie privée des Japonais et freinent l'émancipation des femmes. Les changements de la place des femmes dans la société inquiètent mais ils se réalisent tranquillement grâce, tout d'abord, à la détermination des jeunes générations, notamment féminines, qui selon Philippe Pons (2002) entament progressivement le conformisme « phallocrate » : « Les Japonaises constituent près de la moitié de la population active et les plus jeunes - plus encore que les garçons - sont attachées à des valeurs bien différentes des générations précédentes vis-à-vis du travail, du temps libre, de la vie en couple. »

Elles refusent de suivre les chemins de vie de leurs parents et préfèrent s'émanciper en choisissant le célibat, à condition d'avoir un salaire décent, au détriment de la vie familiale. Les conditions sont encore loin d'être réunies pour permettre de conjuguer harmonieusement vie professionnelle et vie familiale, et chez les jeunes femmes la perspective d'avoir des enfants effraie plus qu'elle n'attire. Le changement de « culture au travail », préconisé en 2014 par le secrétaire général de l'OCDE reste exceptionnel dans quelques entreprises mais le Japon a-t-il le choix de ne pas l'imposer si le pays veut redonner l'envie aux femmes de créer une famille sans renoncer à leur carrière professionnelle ?

Déjà en janvier 1998, le principal quotidien économique japonais et bastion de l'*establishment* nippon publiait une série d'articles sur les femmes qu'il introduisait ainsi : « La vague montante des Japonais qui mettent en priorité leur propre identité par rapport au groupe, qui veulent vivre de façon individualiste à la maison, dans l'entreprise, dans le pays fait trembler les cadres existants. C'est la révolution tranquille qui cache en son sein les possibilités de renaissance du Japon ; et au cœur du séisme, il y a les femmes » (Garrigue, 2000).

Les voix des femmes sont multiples entre les « *enjoist* », les chômeuses, les divorcées, les célibataires, les mères de famille, les jeunes, les personnes âgées, les ouvrières ou chefs d'entreprise. Elles traduisent peu, contrairement en Occident, un combat contre les hommes mais plutôt la recherche d'une nouvelle façon de vivre plus équilibrée. Hommes et femmes au Japon ont toujours vécu traditionnellement dans deux sphères différentes où les rôles de chacun sont bien définis. Avec une liberté d'expression et d'action supérieure aux hommes, faisons confiance aux femmes japonaises pour trouver, à leur manière, les clefs d'une innovation sociale bénéfique à l'épanouissement de tous.

Bibliographie

Ouvrages

Frois R.P. Luis, 1585, première édition en portugais ; 1998, traduction présentée dans *Européens & Japonais : traité sur les contradictions & différences de mœurs*. Paris, éditions Chandeigne, librairie portugaise.

Garrigue A., 2000, *Japonaises, la révolution douce*. Arles, Éditions Philippe Picquier

Kameyama N., 2013, *Cent mères contre l'énergie nucléaire*, livre de photographies traduit du japonais, Japon

Koyama T., 1961, *La condition sociale des femmes japonaises*, publié par l'Organisation des Nations Unies. Paris, librairie UNESCO.

Nakane C., 1974, *La société japonaise*. Paris, Colin.

Nothomb A., 1999, *Stupeur et tremblements*. Paris, Albin Michel.

Ochiai E., 1997, *The Japanese Family System in Transition*, LCTB, International Library Foundation

Pons P., 1981, 1988, *Japon*. Tours, Éditions du Seuil.

Pons P, Souyri P-F, (2002), *Le Japon des Japonais*. Vérone, Éditions Liana-Lévi, et Paris, Seuil.

Sei Shônagon, (1985) *Notes de chevet*, traduction présentée dans *Connaissance de l'Orient proche*, Paris, Gallimard

Ueno Chizuko, (1978, 2008), « *Soumises, dit-on...* » in *L'Histoire* (n°333), Paris

Sitographie

Article « Le Japon se classe 104^{ème} dans le classement sur l'égalité des sexes », dans *Actualités Japon*, le 29 octobre 2014, auteur non mentionné.

URL : <http://www.nipponconnection.fr/le-japon-se-classe-104e-dans-le-classement-sur-legalite-des-sexes/> (Consulté le 14/11/14).

Dumont G-F , 2010, « Japon : les enjeux politiques d'un « soleil démographique couchant », *Géostratégiques n°26*, http://www.strategicsinternational.com/26_02.pdf, (Consulté le 3/12/14).

Extrait, « Petite histoire du 1^{er} mai en images. », de *Solidarité ouvrière*, article 3, auteur non mentionné, 19/04/13, <https://communismeouvrier.wordpress.com/2013/04/19/petite-histoire-du-1er-mai/>, (Consulté le 12/12/14).

Akamatsu P., 1964, « Au Japon : les émeutes du riz de 1918. » *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, Vol. 19, Numéro 5. http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1964_num_19_5_421234, (Consulté le 15/12/14).

Groupe Histoire des femmes, 2013, « Rencontre avec l'histoire des femmes et du féminisme : itinéraires de Japonaises francophiles », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, <https://clio.revues.org/4742>, (Consulté le 3/01/15).

Article, « L'OCDE appelle le Japon à féminiser sa population », le *Monde.fr*, le 25 avril 2012

http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/04/25/l-ocde-appelle-le-japon-a-feminiser-sa-population-active_1691043_3224.html, (Consulté le 13/11/14).

Article: « Japon : la très maigre place des femmes dans les entreprises », *Techniques de l'ingénieur*, 31/01/14 http://www.techniques-ingenieur.fr/actualite/japon-une-base-de-donnees-en-ligne-revele-la-tres-maigre-place-des-femmes-dans-les-entreprises-article_88808/, (Consulté le 24/11/14).

Article, « 43% des Japonaises souhaitent que les femmes restent au foyer. », dans *Actualités Japon*, le 14/07/14. <http://www.nipponconnection.fr/43-des-japonaises-souhaitent-que-les-femmes-restent-au-foyer/>, (Consulté le 1/12/14).

Yamada M., « Le modèle familial japonais en pleine mutation », de *nippon.com* le 12 septembre 2012, <http://www.nippon.com/fr/in-depth/ao1002/>, (Consulté le 2/12/14).

Novotny P., « Comment pousser les Japonais à faire des enfants ? », *Aujourd'hui le Japon*, le 28/11/09, <http://japon.aujourdhuilemonde.com/comment-pousser-les-japonais-faire-des-enfants>, (Consulté le 20/12/14).

Kimie I., « Accroître la participation des femmes à la vie économique », *Nippon.com*, le 2/08/13, <http://www.nippon.com/fr/currents/doo087/>, (Consulté le 25/11/14).

Vaulerin A., « Au Japon le sinistre des femmes ministre », *Libération*, le 20/10/14, http://www.strategicsinternational.com/26_02.pdf, (Consulté le 28/12/14).

Guiller A., « Après Fukushima : des mères de famille à la pointe du combat contre le nucléaire », *revue Basta*, le 2/09/13, <http://www.bastamag.net/Apres-Fukushima-des-meres-de>, (Consulté le 1/12/14).

Zeltzer S., 2013, auteur du documentaire : « Fukushima never again », <https://www.youtube.com/watch?v=OoIlijc9Ao>, (Consulté le 2/12/14).

Pons P., « Les Japonaises se rebiffent. », *Le Monde*, 29/06/02, http://www.lemonde.fr/archives/article/2002/06/29/les-japonaises-se-rebiffent_4231794_1819218.html#fprSkdg7XEroPjem.99, (Consulté le 3/01/15).

Pour citer cet article

Référence électronique

SOURISSEAU, Jocelyne, “ Évolution de la place et du rôle de la femme au sein de la société japonaise : mythes et réalités”, Revue Miroirs [En ligne], 4 Vol.1|2016, mis en ligne le 1 avril, 2016,

<http://www.revuemiroirs.fr/links/femmes/volume2/article5>

Auteur

Jocelyne SOURISSEAU, Université Toulouse 1 Capitole

Laboratoire LAIRDIL : didactique des langues FLE, interculturalité

Jocelyne.sourisseau@ut-capitole.fr

Droits d'auteur

© RevueMiroirs.fr